

Infos BOTANS

Infos BOTANS



Novembre 2019

Mairie de Botans

☎ 03 84 21 54 12

secretariat@mairie-botans.com

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 17 h à 18 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

INAUGURATION de la MAIRIE

L'inauguration de la Mairie suite aux travaux d'extension et de mise aux normes Incendie et pour handicapés a eu lieu le **samedi 9 novembre à 11 heures** en présence de Messieurs David PHILOT, Préfet du Territoire de Belfort, Michel ZUMKELLER, Député, Cédric PERRIN, Sénateur, Florian BOUQUET, Président du Conseil Départemental, Madame Maryline MORALLET, Conseillère Départementale, Monsieur Thierry PATT, Maire de Banvillars, Monsieur Daniel SCHNOEBELEN, Maire de DORANS et Monsieur Jean-Christophe MURINGER, architecte du projet.



Les habitants de Botans invités par le biais d'Info BOTANS sont venus et se sont joints à l'équipe municipale pour assister à cette cérémonie. Les différents discours prononcés ont permis de mettre en lumière la difficulté qu'il y a eu d'assurer un fonctionnement normal de la Mairie malgré l'importance des travaux. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que malgré quelques contretemps, ce projet s'est fait de manière assez rapide, moins de deux ans entre sa validation et la fin des travaux. Le montant de l'ensemble du projet avoisine 150 000 euros HT (180 000 euros TTC) et compte tenu des subventions allouées, la part payée par la commune se chiffre à 92 000 euros.

Merci à toutes et à tous de nous avoir fait l'honneur d'être présents, cela prouve votre attachement à la commune et à son patrimoine.

SALLE COMMUNALE « Ancienne Ecole »

Les travaux dans l'ancienne salle de classe sont terminés et ont été réceptionnés avec l'architecte le 22 novembre 2019. De nouvelles toilettes adaptées aux handicapés ont été aménagées avec un accès depuis le hall d'entrée. Cette salle répond désormais aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) mais aussi de sécurité avec une issue de secours.

La municipalité va prochainement établir une convention afin de définir le bon usage de cette salle ainsi chaque personne, groupe, ou association qui souhaitera l'utiliser s'engagera à respecter les différentes règles et consignes fixées.

COMMISSION ACTION SOCIALE

Mi décembre, les membres du CCAS vont commencer la distribution à domicile des colis aux personnes bénéficiaires.

DECORATIONS de NOËL

Les membres de la commission fleurissement ont commencé à décorer le village. Vous êtes tous invités pour inaugurer les décorations de Noël le **samedi 14 décembre** à partir de 17h30. Après une marche à travers le village, les personnes présentes pourront se retrouver autour de boissons chaudes servies pour l'occasion.

Rendez-vous, parking de l'ancienne école !

PÊCHE à l'AIMANT dans les COURS d'EAU

La préfecture rappelle que les règles pour la pêche à l'aimant sont identiques à celles encadrant la détection d'objets enfouis, ainsi :

- Sur les terrains privés (forêts, terrains, puits, étangs...), l'autorisation du propriétaire est requise, et si l'objet de la pêche a pour but la recherche d'un objet intéressant l'histoire, la préhistoire, l'art ou l'archéologie, l'autorisation du préfet est obligatoire.
- Pour les cours d'eau, lacs, rivières, fleuves et canaux, l'autorisation de l'Etat, propriétaire des biens sous-marins est requise.

La préfecture précise que cette recherche est risquée surtout en cas de découverte d'anciennes munitions :

- Risque d'explosion de la munition lors de la manipulation,
- Fuite d'un produit incendiaire pouvant entraîner une auto-inflammation,
- Fuite d'un agent toxique de guerre pouvant créer une intoxication ou une contamination,
- Détournement de la munition pour une action malveillante.

NOËL des ENFANTS 2019 " LOU VEIL MELUN "

L'Association LOU VEIL MELUN rappelle qu'elle organise son arbre de Noël **ce dimanche 1^{er} décembre 2019 à 15 heures à la salle des fêtes de Botans.**



Le spectacle proposé :

« Les Aventures du Clown BIGOUDI »

Le Père Noël viendra rendre visite aux enfants !

CONTACT : Président - Mr Patrick MUTSCHLER

Téléphone : 06.07.46.42.42

Mail : patrick.mutschler6@gmail.com